

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Procès-Verbal du :	10 décembre 2024
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES vexin val de seine	Lieu :
	Secrétaire de séance :
	Début de la séance :

Villers-en-Arthies

Christophe DEPONT

19h30

Nombre de conseillers communautaires :		45	Quorum :	23
Communes	Liste des conseillers communautaires	Présents (es)	Absents (es)	POUVOIR A
AINCOURT	Emmanuel COUESNON	X		
AINCOURT	Alexandre DURANTE		X	Emmanuel COUESNON
AMBLEVILLE	Martine SOREL	X		
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX	X		
ARTHIES	Jean BEERNAERT	X		
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE		X	
BRAY-ET-LU	Christian PAUL	X		
BRAY-ET-LU	Sylvie LEQUER		X	Christian PAUL
BUHY	Jean-Pierre DORE	X		
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN		X	
CHAUSSY	Philippe LEMOINE	X		
CHAUSSY	Olivier CAURETTE	X		
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE	X		
GENAINVILLE	Alain SCHMIT	X		
HAUTE-ISLE	Alain ERRARD	X		
HODENT	Eric BRETON	X		
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON	X		
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU	X		
MAGNY-EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET	X		
MAGNY-EN VEXIN	Odile CHERON	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Jean-Paul DABAS	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Agnès BARBIERI		X	Joël VIONNET-FUASSET
MAGNY-EN-VEXIN	Patrick GOURDIN		X	
MAGNY-EN-VEXIN	Teresa BEYER		X	
MAGNY-EN-VEXIN	Philippe BOISNAULT		X	
MAGNY-EN-VEXIN	Pauline de MENOUE	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Thomas VATEL	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Bénédicte FERREY	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Anthony GUES	X		
MAGNY-EN-VEXIN	Olivier SERRE		X	
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE	X		
MONTREUIL-SUR-EPTE	Jean-Pierre JAVELOT	X		
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT	X		
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE	Christophe DEPONT	X		
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE	Dominique COURTI	X		Arrivée à 19h52
SAINT-CYR-EN-ARTHIES	Martine PANTIC	X		
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX-LE CLECH		X	
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER		X	Olivier CAURETTE
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT		X	
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO		X	
VIENNE-EN-ARTHIES	Serge BILLOUE	X		
VILLERS-EN-ARTHIES	Jean-François RENARD	X		
WY-DIT-JOLI-VILLAGE	Laurent BOSSU	X		

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Villers-en-Arthies sous la présidence de Monsieur Jean-François RENARD.

REPUBLICQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Procès-Verbal du :		Reçu en préfecture le 24/01/2025
10 décembre 2024		Publié le 24 JAN. 2025
	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30
		ID : 095-249500513-20250121-DEL2025002-DE

Il est précisé que Monsieur Christophe DEPONT est désigné secrétaire de séance.

Il est précisé l'arrivée de Dominique COURTI à 19h52 (2024-097 Cession d'une partie de l'assiette foncière constituée des parcelles cadastrées section AA n°10-11-12- AC 13 / Approbation du projet de protocole foncier à passer avec la société COREM SAS promotion).

2024-088	Décisions prises par le Président depuis le 09 octobre 2024
----------	-------------------------------------------------------------

* * * * *

VU l'article L5211 -10 Code Général des collectivités territoriales,

N°	Date	Tiers	Objet	Montant HT
117	09/10/2024	ETUDIS	Phase 1 étude préalable Tunnel D14 et la ZAE de la Demi-Lune	13 300,00 €
118	11/10/2024	FPT FORMATIONS	Formation RH	590,00 €
119	15/10/2024	LA RELIURE DU LIMOUSIN	Registres des Actes Administratifs 2022 et 2023	746,00 €
120	15/10/2024	GRANITO CONCEPT	Dépôts sauvages de Chérence	709,78 €
121	21/10/2024	SETIN	Reproduction de 25 clefs pour les portes automatiques de la CCVVS	215,50 €
122	22/10/2024	DUBERNARD	Installation et maintenance des extincteurs pour l'extension du siège de la CCVVS	513,36 €
123	23/10/2024	GRANITO	Dépôt sauvage de Charmont	609,85 €
124	25/10/2024	ARTS EVENTS TRAITEUR	Cocktail buffet Conseil communautaire 10 décembre 2024	1 340,00 €
125	25/10/2024	ADICO	Formation	300,00 €
126	29/10/2024	SCAE	Transfère du bandeau RJ45 dans la nouvelle baie	249,00 €
127	30/10/2024	PRO HYGIENE CONCEPT	Produits d'entretien	510,00 €
128	31/10/2024	SINGH BATIMENT	Avenant n°2 Lot finitions - Extension siège CCVVS	719,70 €
129			ANNULÉE	
130	04/11/2024	GED	Remplacement de l'alarme intrusion siège de la CCVVS	8 333,33 €
131	06/11/2024	AXE TP	Aménagement d'un parking enherbé au siège de la CCVVS	65 050,00 €
132	08/11/2024	SCAE	Installation d'un système de sécurité incendie à la CCVVS	689,00 €
133	12/11/2024	PDA CONSULTING	Installation alarme intrusion au Gymnase de Bray et Lû	13 366,00 €

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Procès-Verbal du :	10 décembre 2024
	Lieu : Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance : Christophe DEPONT
	Début de la séance : 19h30

134	12/11/2024	GPS SIGNALISATION	Pose d'un panneau pour la ZAE la Demi-Lune	655,00 €
135	14/11/2024	LA GAZETTE	Annonce offre d'emploi	1 551,25 €
136	20/11/2024	ADICO	Formation	300,00 €

CONSIDERANT QUE le président doit rendre compte des décisions prises par délégation de l'organe délibérant,

Commentaires : ∅

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENO			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			0
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			0

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Procès-Verbal du :	10 décembre 2024
	Lieu : Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance : Christophe DEPONT
	Début de la séance : 19h30

VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
VOTE		0	0	35

- **DE PRENDRE ACTE** des décisions prises par le Président par délégation depuis le 09 octobre 2024.

2024-089 Approbation du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 05 novembre 2024

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de procès-verbal du Conseil Communautaire du 05 novembre 2024,

CONSIDERANT QU'il n'a été fait aucune mention ou observation,

Commentaires : ∅

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENGE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			0

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Procès-Verbal du :		Reçu en préfecture le 24/01/2025
10 décembre 2024		Publié le 24 JAN. 2025
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES vexin val de seine	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30

MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE				1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL				1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY				1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES				1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE				0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE				1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT				1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT				1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT				1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI				0
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC				1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH				0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER				1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT				0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO				0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE				1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD				1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU				1
VOTE					0 0 35

- **D'ADOPTER** le procès-verbal du conseil communautaire du 05 novembre 2024.

2024-090	Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque prévoyance – maintien de salaire
----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

* * * * *

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire à leurs agents,

VU le décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

VU l'avis du comité social territorial en date du 26 novembre 2024,

CONSIDÉRANT que les collectivités territoriales et leurs établissements participent, dans les conditions définies à l'article L. 827-11 du code général de la fonction publique, au financement des garanties de protection sociale complémentaires destinées à couvrir les risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'inaptitude ou de décès auxquelles souscrivent les agents qu'elles emploient.

CONSIDÉRANT que sont éligibles à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics les contrats destinés à couvrir les risques mentionnés à l'article L. 827-1 mettant en œuvre les dispositifs de solidarité mentionnés à l'article L. 827-3, cette condition pouvant être attestée par la délivrance d'un label dans les conditions prévues à l'article L. 310-12-2 du code des assurances.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		10 décembre 2024
	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30

Après avoir recueilli l'avis du comité social territorial, la Communauté de Communes Vexin Val de Seine souhaite participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire pour le risque prévoyance – maintien de salaire.

Le montant mensuel de la participation est fixé à 7 € par agent.

Commentaires : ∅

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENO			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			0
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Procès-Verbal du :		Reçu en préfecture le 24/01/2025
		Publié le 24 JAN 2025
	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30
		ID : 095-249500513-20250121-DEL2025002-DE

VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD				1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU				1
VOTE		0	0		35

- **D'INSTAURER** la participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque prévoyance – maintien de salaire, selon les conditions reprises ci-dessus ;
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires à son paiement.

2024-091	BUDGET PRINCIPAL CCVVS 2024 – Décision modificative n°1
----------	---------------------------------------------------------

* * * * *

VU la délibération n°2024-034 du 2 avril 2024 correspondant au vote du budget primitif 2024,
CONSIDÉRANT le parfait achèvement de la phase 1 de notre AMO (frais d'étude),
CONSIDÉRANT la nécessité d'abonder le compte 2031 au compte 2315,
CONSIDÉRANT la nécessité de réimputer les travaux de la vidéoprotection en 2315, compte éligible au FCTVA,
CONSIDÉRANT la nécessité d'abonder le compte 2314 au compte 2315.

Commentaires : ∅

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Procès-Verbal du :	10 décembre 2024
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN VAL DE SEINE	Lieu :
	Secrétaire de séance :
	Début de la séance :

Villers-en-Arthies

Christophe DEPONT

19h30

MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odiile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			0
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE		1	0
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
VOTE				0 1 34

- **PRENDRE** une décision modificative du budget comme suit :

INVESTISSEMENT

DESIGNATION DES ARTICLES		Dépenses	Recettes	Type opération
N°	INTITULES			
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales				
2315	Installations, matériel et outillage techniques – Déploiement vidéoprotection	98 478.63 €		Opérations ordres
2031	Frais d'études – déploiement vidéoprotection		98 478.63 €	Opérations ordres
		98 478.63 €	98 478.63 €	

INVESTISSEMENT

DESIGNATION DES ARTICLES		Dépenses	Recettes	Type opération
N°	INTITULES			
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales				
2315	Installations, matériel et outillage techniques – Déploiement vidéoprotection	1 646 628,40 €		Opérations ordres
2314	Construction sur sol d'autrui		1 646 628,40 €	Opérations ordres
		1 646 628,40 €	1 646 628,40 €	

REPUBLICHE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Procès-Verbal du :		Reçu en préfecture le 24/01/2025
		Publié le 24 JAN. 2025
		ID : 095-249500513-20250121-DEL2025002-DE
	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30

2024-092	Budget principal CCVVS 2023 – Décision modificative n°2
----------	---------------------------------------------------------

* * * * *

VU la délibération n°2023-042 du 11 avril 2023 correspondant au vote du budget primitif 2023,

CONSIDERANT les dépenses réelles au titre de l'année 2023,

CONSIDERANT la nécessité de réimputer les travaux de la vidéoprotection en 2315, compte éligible au FCTVA,

CONSIDERANT la nécessité d'abonder le compte 2314 au compte 2315.

Commentaires : ∅

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUJECHE d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Procès-Verbal du :	10 décembre 2024
	Lieu : Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance : Christophe DEPONT
	Début de la séance : 19h30

MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			0
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE	1		0
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
VOTE		0	1	34

- **PRENDRE** une décision modificative du budget comme suit :

INVESTISSEMENT

DESIGNATION DES ARTICLES		Dépenses	Recettes	Type opération
N°	INTITULES			
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales				
2315	Installations, matériel et outillage techniques – Déploiement vidéoprotection	1 049 204.01 €		Opérations ordres
2314	Construction sur sol d'autrui		1 049 204.01 €	Opérations ordres
		1 049 204.01 €	1 049 204.01 €	

2024-093	Révision du taux d'emprunt pour la Revitalisation ZAE Demi-Lune
----------	-----------------------------------------------------------------

* * * * *

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,

VU le budget primitif de l'année 2024,

CONSIDERANT QUE les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

CONSIDERANT QUE c'est au conseil communautaire qu'il revient de prendre la décision en la matière,

CONSIDERANT la nouvelle offre de l'établissement bancaire renégoziée ;

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Procès-Verbal du :		Reçu en préfecture le 24/01/2025
10 décembre 2024		Publié le 24 JAN 2025
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES vexin val de seine	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30
ID : 095-249500513-20250121-DEL2025002-DE		

CONSIDERANT l'analyse de la commission finances.

Monsieur le Président expose la nécessité de recourir à un prêt pour réaliser les dépenses inscrites au programme pluriannuel d'investissement 2024/2025, à savoir : 555 646.80 €/HT, pour la revitalisation de la ZAE de la Demi-Lune à Magny-en-Vexin ;

Après avoir pris connaissance de la proposition de l'offre renégociée,

Commentaires : ∅

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Phillippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUJECHE d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			0
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			1

REPUBLICQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Procès-Verbal du :		Reçu en préfecture le 24/01/2025
10 décembre 2024		Publié le 24 JAN. 2025
	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30
		ID : 095-249500513-20250121-DEL2025002-DE

VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
VOTE		0	0	35

- **RETENIR** la nouvelle proposition de l'établissement bancaire Crédit Agricole d'Ile de France :
 - Prêt Moyen-long Terme à taux fixe
 - Montant du Prêt : 226.000 €
 - Taux : 3,36% sur une durée de 15 ans
 - Base de calcul des intérêts : 360/360
 - Amortissement : progressif du capital (échéances constantes)
 - Périodicité de remboursement retenue : trimestrielle,
 - Mobilisation des fonds : débloqué intégral et irrévocable en un ou plusieurs tirages dans les 3 mois suivant l'édition des contrats,
 - Remboursement anticipé possible aux dates d'échéances, minimum 20% du capital restant dû, contre paiement d'une indemnité correspondant à 6 mois d'intérêts,
 - Commission d'engagement (Frais de dossier) : 0,15% du montant de la convention, soit 339 €,
 - Classification Gissler : 1 A.

- **AUTORISER** le Président à procéder à toutes les formalités et à signer tout document nécessaire à la mise en place de ce prêt.

2024-094	Révision du taux d'emprunt pour l'extension ZAE Demi-Lune - Désenclavement
----------	----------------------------------------------------------------------------

* * * * *

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,

VU le budget primitif de l'année 2024,

CONSIDERANT QUE les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

CONSIDERANT QUE c'est au conseil communautaire qu'il revient de prendre la décision en la matière,

REPUBLICQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Procès-Verbal du :		Reçu en préfecture le 24/01/2025
10 décembre 202		Publié le 24 JAN. 2025
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES vexin val de seine	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30
		ID : 095-249500513-20250121-DEL2025002-DE

CONSIDERANT la nouvelle offre de l'établissement bancaire renégociée ;

CONSIDERANT l'analyse de la commission finances.

Monsieur le Président expose la nécessité de recourir à un prêt pour réaliser les dépenses inscrites au programme pluriannuel d'investissement 2024/2026, à savoir : 892 500 € / HT, pour l'extension ZAE de la Demi-Lune à Magny-en-Vexin - Désenclavement

Commentaires : Il est demandé pourquoi le pourcentage du taux d'emprunt « Extension ZAE » est différent du taux « Revitalisation ZAE ».

M. BRETON précise qu'il s'agit du même principe et explique que le taux est plus élevé (3.41%) parce que l'offre « Extension ZAE » est valable 24 mois tandis que l'offre « Revitalisation ZAE » est valable 3 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENO			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Procès-Verbal du :	10 décembre 2024
	Lieu : Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance : Christophe DEPONT
	Début de la séance : 19h30

SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT				1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI				0
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC				1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH				0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER				1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT				0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO				0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE				1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD				1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU				1
	VOTE		0	0	35

- **RETENIR** la nouvelle proposition de l'établissement bancaire Crédit Agricole d'Ile de France ;
 - Prêt Moyen-long Terme à taux fixe,
 - Montant du Prêt : 308.000 €,
 - Taux : 3,41% sur une durée de 15 ans,
 - Base de calcul des intérêts : 360/360,
 - Amortissement : progressif du capital (échéances constantes),
 - Périodicité de remboursement retenue : trimestrielle,
 - Mobilisation des fonds : déblocage intégral et irrévocable en un ou plusieurs tirages dans les 24 mois suivant l'édition des contrats,
 - Amortissement du capital dès le 1er tirage et paiement des intérêts sur les sommes débloquées,
 - Remboursement anticipé possible aux dates d'échéances, minimum 20% du capital restant dû, contre paiement d'une indemnité correspondant à 6 mois d'intérêts,
 - Commission d'engagement (Frais de dossier) : 0,15% du montant de la convention, soit 462 €,
 - Classification Gissler : 1 A ;
- **AUTORISER** le Président à procéder à toutes les formalités et à signer tout document nécessaire à la mise en place de ce prêt.

2024-095	Délibération autorisant le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement – Budget principal de la communauté de communes
----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

* * * * *

VU l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les dépenses d'investissement du budget primitif 2025 ;

Commentaires : ∅

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Procès-Verbal du :		Reçu en préfecture le 24/01/2025
		Publié le 24 JAN. 2025
		ID : 095-249500513-20250121-DEL2025002-DE
	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			0
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
VOTE		0	0	35

- **AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025, à hauteur de 25% des prévisions budgétaires 2025 (hors RAR) selon le détail ci- dessous ;

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Procès-Verbal du :

10 décembre 2024



Lieu : Villers-en-Arthies
 Secrétaire de séance : Christophe DEPONT
 Début de la séance : 19h30

Chapitre - libellé nature	Fonction M57	Crédits ouverts en 2023 (BP + DM)	Montant autorisé avant le vote du BP
<u>20 - Immobilisations incorporelles</u>			
2031 : Frais d'études (extension siège)	020	8 005,84€	2 001,46€
2031 : Frais d'études (vidéoprotection)	18	18 264,45€	4 556,11€
2031 : Frais d'études (revitalisation)	60	5 886,00€	1 471,50€
2031 : Frais d'études (eau potable)	732	43 889,98€	10 972,50€
2031 : Frais d'études (assainissement)	733	39 001,50€	9 750,38€
<u>23 - Immobilisations en cours</u>			
2312 : Immos en cours : Agencements et aménagements de terrains (revitalisation)	60	148 149,34€	37 037,34€
2313 : Immos en cours : Constructions (extension du siège)	020	107 213,46€	26 803,37€
2315 : Immos en cours : Installations, matériel et outillage techniques (vidéoprotection)	18	1 124 114,30€	281 028,58€
TOTAL			373 621,24€

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Procès-Verbal du :	10 décembre 2024
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES vexin val de seine	Lieu :
	Secrétaire de séance :
	Début de la séance :

Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Reçu en préfecture le 24/01/2025
Publié le 24 JAN 2025
ID : 095-249500513-20250121-DEL2025002-DE

2024-096	Autorisation de lancement d'une délégation de services publics pour la gestion du Multi-Accueil Graine d'Éveil à Vétheuil
----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 1411-1 et suivants,

VU la compétence de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine en matière de petite enfance, notamment concernant les accueils collectifs sur son territoire et également sa politique publique en matière de petite enfance,

VU l'avis du comité social territorial réuni le 26 novembre 2024,

CONSIDERANT QU'il est nécessaire de mettre en place une concession de Service Public pour la gestion du multi-accueil « Graine d'Éveil » situé à Vétheuil.

Commentaires : Eric BRETON relève la somme demandée concernant la redevance de la mise à disposition des locaux qui s'élève à 6 000€ annuels. Il demande de s'interroger sur une réévaluation à la hausse qui serait fixée sur l'indexation des loyers : 2.47%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :	10 décembre 2024	
	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30

MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			0
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
VOTE				35

- **DÉCIDER** du recours à une concession de service public par voie d'affermage pour l'exploitation et la gestion du multi-accueil « Graine d'Eveil » de 16 places, pour une durée de 5 ans à compter du 2 novembre 2025 ;
- **APPROUVER** la procédure de consultation ayant pour objet de recueillir en même temps les candidatures et les offres présentées par les candidats intéressés ;
- **AUTORISER** le Président à engager et à conduire la procédure de concession de service public, à accomplir tous actes et diligences à cette fin ;

2024-097	Cession d'une partie de l'assiette foncière constituée des parcelles cadastrées section AA n°10-11-12- AC 13 / Approbation du projet de protocole foncier à passer avec la société COREM SAS promotion
----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

* * * * *

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'urbanisme,

VU les délibérations du Conseil Communautaire des 19 avril 2022, 19 septembre 2023 et du 2 avril 2024,

CONSIDERANT l'analyse des offres jointe,

CONSIDERANT le projet de protocole foncier joint,

Commentaires : ∅

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Procès-Verbal du :	10 décembre 2024
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES vexin val de seine	Lieu :
	Secrétaire de séance :
	Début de la séance :
	Villers-en-Arthies Christophe DEPONT 19h30

AMBLEVILLE	Martine SOREL				1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX				1
ARTHIES	Jean BEERNAERT				1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE				0
BRAY ET LU	Christian PAUL				1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER				1
BUHY	Jean-Pierre DORE				1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN				0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE				1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE				1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE				1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT				1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD				1
HODENT	Eric BRETON				1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON				1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE				1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC				1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU				1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET				1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON				1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS				1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI				1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN				0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER				0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT				0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE				1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL				1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY				1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES				1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE				0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE				1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT				1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT				1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT				1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI				1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC				1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH				0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER				1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT				0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO				0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE				1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD				1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU				1
	VOTE		0	0	36

- **APPROUVER** le principe de la cession d'une partie de l'assiette foncière constituée des parcelles cadastrées section AA n°10-11-12- AC13 à la société COREM PROMOTION SAS ;
- **APPROUVER** le protocole foncier à régulariser avec la société COREM PROMOTION SAS, déterminant les modalités permettant d'aboutir à la régularisation d'une promesse de vente puis d'une vente ;
- **DIRE** que le Président est chargé de la finalisation du cahier des charges et du suivi de la consultation conformément à ses dispositions ;
- **AUTORISER** le Président à apporter toutes modifications subsidiaires au protocole et à le signer ;

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		10 décembre 2024
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES vexin val de seine	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30

- **PRÉCISER** que cette délibération et ses annexes seront transmises à Monsieur le Préfet et que la présente délibération sera publiée sur le site internet de la Communauté de Communes.

2024-098	Convention d'objectifs avec l'association « Les P'tits Curieux » pour les LAEP
----------	--------------------------------------------------------------------------------

* * * * *

VU la compétence petite enfance de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine ;

CONSIDERANT QU'IL est d'intérêt communautaire de soutenir les actions en matière de la famille et de la petite enfance notamment via la passation de conventions d'objectifs avec des associations ;

CONSIDERANT QUE l'association Les P'tits Curieux propose des actions en faveur de l'enfance et de la famille ;

CONSIDERANT le projet de convention et ses annexes joints à la présente délibération, proposant un engagement sur un an pour un coût prévisionnel de 30 893,44 € ;

CONSIDERANT QUE la CAF du Val d'Oise participe au financement de ces projets à hauteur de 15 974,69 € par an (estimation), directement auprès de l'association Les P'tits Curieux.

Commentaires : ∅

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0

REPUBLICQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Procès-Verbal du :		Reçu en préfecture le 24/01/2025
10 décembre 2024		Publié le 24 JAN. 2025
	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30
		ID : 095-249500513-20250121-DEL2025002-DE

MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENU			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FEREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
VOTE		0	0	36

- **APPROUVER** la nouvelle convention d'objectif, relative à la subvention « LAEP », à intervenir entre la CCVVS et l'association « Les P'tits Curieux » pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 ;
- **AUTORISER** le Président à signer ladite convention, ainsi que tous les documents afférents.

2024-099	Convention 2025 avec la ligue de l'enseignement pour la mise en place du programme Lire et faire Lire
----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la compétence « séniors » de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine,

CONSIDERANT QU'il est d'intérêt communautaire de soutenir les actions en la matière notamment via la passation de convention avec des associations ;

CONSIDERANT QUE le montant total de la participation versée par la Communauté de Communes sera de 2000 euros pour la période considérée et sera prévu au budget 2025.

Commentaires Joëlle VALENCHON demande si une assurance transports est incluse dans la prise en charge. Jean-Pierre JAVELOT confirme l'existence de cette assurance et précise que les intervenants sont bénévoles pour la Ligue de l'Enseignement (cf. Convention).

:

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		10 décembre 2024
	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
	VOTE	0	0	36

- **APPROUVER** la convention, relative au programme « Lire et faire Lire », à intervenir entre la CCVVS et l'association « La Ligue de l'Enseignement » pour la période s'étendant du 02 janvier 2025 au 31 décembre 2025 ;

REPUBLICQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Procès-Verbal du :	10 décembre 2024
	Lieu :
	Secrétaire de séance :
	Début de la séance :

Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Reçu en préfecture le 24/01/2025
Publié le 24 JAN. 2025
ID : 095-249500513-20250121-DEL2025002-DE

- **DIRE** que les crédits seront inscrits au budget ;
- **AUTORISER** le Président à signer ladite convention, ainsi que tous les documents afférents.

2024-100	Participation au projet départemental « Résidences en territoires » Avenant n°1
----------	---------------------------------------------------------------------------------

* * * * *

VU la compétence de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine en matière de culture,

VU la délibération du conseil départemental du 21 avril 2023 portant lancement d'un appel à projets « Résidences en territoires »,

VU la délibération de la Communauté de Communes 2023 089 du 19 septembre 2023 portant participation au projet Départemental,

CONSIDERANT que la Communauté de Communes souhaite modifier l'article 3-2 portant sur ses engagements afin d'inclure dans l'enveloppe annuelle la possibilité de demander des séances supplémentaires,

CONSIDERANT que le Département ne s'y oppose pas,

Commentaires : Capucine FAIVRE précise que Résidences en territoires sollicite la CCVVS pour une seconde restitution à budget constant.
Eric BRETON demande quelle est la durée de la participation au projet.
Capucine FAIVRE répond que la convention s'étend sur deux exercices : 2024 et 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		
Procès-Verbal du :		
10 décembre 2024		
	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30

MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET				1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON				1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS				1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI				1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN				0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER				0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT				0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENO				1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL				1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY				1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES				1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE				0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE				1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT				1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT				1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT				1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI				1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC				1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH				0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER				1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT				0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO				0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE				1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD				1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU				1
VOTE			0	0	36

- **APPROUVER** le projet d'avenant annexé à la présente délibération ;
- **MAINTENIR** sa contribution annuelle dans la limite de 15 000 € net annuel ;
- **AUTORISER** le Président à signer ledit avenant ;
- **INSCRIRE** au budget de la Communauté de Communes les crédits correspondants.

2024-101	Attribution des demandes de subventions aux associations
----------	----------------------------------------------------------

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les demandes de subventions reçues,

VU l'examen de ces demandes par la **Commission Subvention** de la CCVVS en date du 10 octobre 2024,

VU l'avis favorable de la **Commission Sport** en date du 14 novembre 2024, avec une réserve émise

CONSIDERANT QUE le projet présenté représente un intérêt communautaire sur le territoire de la CCVVS,

CONSIDERANT QUE le coût global prévisionnel de ces actions,

CONSIDERANT QUE les crédits sont inscrits au budget, chapitre 65, article 65748,

Commentaires :

Odile CHERON souhaite savoir si la subvention concerne la manifestation qui a eu lieu en 2024.

REPUBLICHE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Procès-Verbal du :	10 décembre 2024
	Lieu : Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance : Christophe DEPONT
	Début de la séance : 19h30

Christophe DEPONT, pour la commission sport, confirme et souligne l'intérêt d'un tel projet, fédérateur sur notre territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

Communes	Liste des conseillers communautaires	CONTRE	ABSTENTION	POUR
AINCOURT	Emmanuel COUESNON			1
AINCOURT	Alexandre DURANTE			1
AMBLEVILLE	Martine SOREL			1
AMENUCOURT	Frédérique CAMBOURIEUX			1
ARTHIES	Jean BEERNAERT			1
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE			0
BRAY ET LU	Christian PAUL			1
BRAY ET LU	Sylvie LEQUER			1
BUHY	Jean-Pierre DORE			1
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN			0
CHAUSSY	Philippe LEMOINE			1
CHAUSSY	Olivier CAURETTE			1
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE			1
GENAINVILLE	Alain SCHMIT			1
HAUTE- ISLE	Alain ERRARD			1
HODENT	Eric BRETON			1
LA CHAPELLE EN VEXIN	Joëlle VALENCHON			1
LA ROCHE GUYON	Capucine FAIVRE			1
MAGNY EN VEXIN	Luc PUECH d'ALISSAC			1
MAGNY EN VEXIN	Marie-Françoise GAZEAU			1
MAGNY EN VEXIN	Joël VIONNET-FUASSET			1
MAGNY EN VEXIN	Odile CHERON			1
MAGNY EN VEXIN	Jean-Paul DABAS			1
MAGNY EN VEXIN	Agnès BARBIERI			1
MAGNY EN VEXIN	Patrick GOURDIN			0
MAGNY EN VEXIN	Teresa BEYER			0
MAGNY EN VEXIN	Philippe BOISNAULT			0
MAGNY EN VEXIN	Pauline de MENOUE			1
MAGNY EN VEXIN	Thomas VATEL			1
MAGNY EN VEXIN	Bénédicte FERREY			1
MAGNY EN VEXIN	Anthony GUES			1
MAGNY EN VEXIN	Olivier SERRE			0
MAUDETOUT-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE			1
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT			1
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT			1
SAINT CLAIR SUR EPTE	Dominique COURTI			1
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC			1
SAINT GERVAIS	Florence BINAUX- LE CLECH			0
SAINT GERVAIS	Stefan RICHTER			1
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT			0
VETHEUIL	Isabelle LEPICIER-CAPUTO			0
VIENNE EN ARTHIES	Serge BILLOUE			1
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD			1
WY DIT JOLI VILLAGE	Laurent BOSSU			1
	VOTE	0	0	36

- **ATTRIBUER** une subvention de 1 000 € ;

REPUBLICQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	
Procès-Verbal du :	10 décembre 2024
	Lieu :
	Secrétaire de séance :
	Début de la séance :

Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Reçu en préfecture le 24/01/2025
Publié le 24 JAN. 2025
ID : 095-249500513-20250121-DEL2025002-DE

- **PRÉCISER** que cette subvention sera versée après la manifestation sous réserve de recevoir de l'association le bilan moral, financier et les photos.

Points divers

Philippe LEMOINE souhaite connaître les avancées du projet de transfert des statuts de la MARPA.
Jean-Pierre JAVELOT indique être toujours en attente de l'agrément du département. Le transfert est envisagé au 1^{er} juin 2025.
Jean-François RENARD explique qu'un travail de 4 mois est demandé par la DGFIP.

La parole est donnée aux vice-présidents.

Frédérique CAMBOURIEUX propose aux mairies de prendre une délibération pour décider d'une procédure administrative afin de lutter contre les dépôts sauvages. L'objectif est de donner la possibilité aux Maires de verbaliser le contrevenant s'il est identifié. Le principe de cette délibération serait d'acter sur des montants communs. La procédure sera également jointe sur les enlèvements des dépôts pris en charge par la CCVVS. Frédérique CAMBOURIEUX ajoute être en attente des éléments juridiques par le contrôle de légalité pour formaliser cette proposition.

Joël-VIONNET-FUASSET demande des nouvelles concernant la demande de retrait du dépôt sauvage de Parnes.

Frédérique CAMBOURIEUX indique n'avoir reçu aucune information. La présence d'engins a été relevée. Le Maire de Parnes n'a pas mis en place de procédure administrative.

Un courrier va être adressé au Préfet de l'Oise.

Martine PANTIC, à propos du dépôt de Saint-Cyr-en-Arthies relève une problématique liée à la présence des dépôts sur un département différent et aux transmissions des gendarmeries Val d'Oise – Yvelines.

Olivier CAURETTE informe de l'investissement du département dans un système satellitaire afin de repérer facilement les dépôts sauvages.

Thomas VATEL précise que ce procédé avait initialement été mis en place par la Région puis repris par le Département du Val d'Oise. Pour y accéder, il faut utiliser l'application « AC déchets ».

Frédérique CAMBOURIEUX rappelle qu'une demande avait été formulée par la CCVVS pour avoir accès à une vision à l'échelle de l'intercommunalité. A l'heure actuelle, elle se fait à l'échelle des communes, ce qui n'apporte pas de plus-value par rapport à ILLIWAP.

Jean-François RENARD informe de la création au sein de la gendarmerie d'une brigade verte représentée par deux agents.

A propos des instructions des documents d'urbanisme Eric BRETON rappelle que les contacts à privilégier sont : Frédérique CAMBOURIEUX et Eric BRETON. Il demande que le secrétariat de la CCVVS soit en copie des échanges et annonce la programmation d'un COPIL urbanisme le 19 décembre 2024. Compte-tenu des résultats du sondage proposé en septembre 2024, il expose des résultats positifs. Sur les 26 communes, 10 avaient répondu et leurs retours donnaient satisfaction.

Alain SCHMIT précise que le traitement des demandes est différent selon les instructeurs.

Jean-Pierre DORÉ ajoute que l'utilisation du logiciel est facilitante.

REPUBLICQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE		Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Procès-Verbal du :		Reçu en préfecture le 24/01/2025
	10 décembre 2024	Publié le 24 JAN. 2025
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN VAL DE SEINE	Lieu :	Villers-en-Arthies
	Secrétaire de séance :	Christophe DEPONT
	Début de la séance :	19h30
		ID : 095-249500513-20250121-DEL2025002-DE

Alain SCHMIT demande quelles sont les avancées du projet gendarmerie.

Jean-François RENARD annonce qu'une réunion dans le cadre de l'accessibilité est prévue le 11 décembre 2024 et que la signature est programmée le 16 décembre 2024. Les entreprises sont nommées. La pose de la première pierre est prévue au printemps 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Président lève la séance à 20h28.

Monsieur le Président,
Jean-François RENARD




Monsieur le secrétaire de séance,
Christophe DEPONT

